

Table des matières

1.....	1
Introduction.....	2
Partie 1 : la Chambre d'Agriculture du Rhône.....	3
I) Quelques chiffres.....	3
II) Les Chambres Départementales d'Agriculture.....	4
III) La Chambre d'Agriculture du Rhône.....	4
3.1) Pôles d'intervention.....	4
3.2) Projet stratégique.....	5
3.3) Budget.....	5
3.4) Le domaine APPRO.....	5
IV) Établir un état des lieux des exploitations en circuit court et des systèmes de circuits courts.....	6
4.1) La mission du stage.....	6
4.2) Qualification de l'offre.....	6
4.3) Quantification et qualification des débouchés :.....	7
4.4) Localisation du projet.....	7
4.5) Partenaires du projet.....	8
4.6) Financement.....	8
4.7) Rétro planning.....	8
Partie 2 : Contexte de développement des circuits courts.....	9
I) Une remise en cause des circuits longs de vente.....	9
II) Définition et typologie des circuits courts.....	9
III) Un contexte porteur pour les circuits courts.....	10
3.1) Évolutions du secteur agricole.....	10
3.2) Évolutions des attentes des consommateurs.....	10
IV) Développement local et sociétal.....	11
4.1) Relocalisation des flux économiques.....	11
4.2) Des opportunités au modèle collectif.....	11
V) Circuits courts et environnement.....	12
5.1) La biodiversité.....	12
5.2) Manger local et de saison.....	12
5.3) Impacts environnementaux positifs.....	13
Partie 3 : Déroulement du projet.....	14
I) Réalisation et saisie de l'enquête.....	14
II) Analyse des données.....	14
III) Résultats pour la globalité de l'échantillon : les circuits courts dans le Rhône.....	14
3.1) Les productions dans le Rhône.....	15
3.2) Le poids économique des circuits courts.....	17
3.3) Le volume de travail chez les exploitations en circuit court.....	20
3.4) Les exploitations en circuit court et en agriculture biologique.....	21
3.5) Les difficultés rencontrées par les producteurs en circuit court.....	22
3.6) Conclusion des résultats et conditions de réussite.....	23
Partie 4 : perspectives et analyse du stage.....	26
I) Perspectives données à la mission de stage.....	26
II) Analyse du stage.....	26
Conclusion.....	28

Introduction

Depuis ces dernières décennies, les scandales de l'industrie agroalimentaire mettent à mal la confiance des consommateurs et remettent en question les manières de produire, transformer et commercialiser les denrées alimentaires. Récemment, c'est le scandale de la viande de cheval découverte dans des plats cuisinés qui a poussé encore un peu plus la volonté du consommateur d'avoir une bonne traçabilité des produits qu'il achète.

Les agriculteurs font face à de nouvelles difficultés avec l'augmentation du nombre d'intermédiaires entre le producteur et le consommateur entraîne une perte de contrôle des agriculteurs sur ce qu'ils produisent (régularité imposée du produit, volumes de production,...) et comment sont commercialisés leurs productions (manque à gagner).

On assiste aujourd'hui à une profonde remise en cause de nos manières de consommer et de notre rapport à l'alimentation. De ce fait, l'engouement actuel pour les circuits courts montre que cette forme de commercialisation des denrées alimentaires rassure les consommateurs et apporte des solutions aux agriculteurs mis à mal par les exigences de la consommation de masse.

Mais, les circuits courts ont aussi leurs limites : lourds investissements dans des ateliers de transformation, coût écologique des transports de produits, diversification des productions, concurrence entre les différentes formes de vente en circuit court,...

Celles-ci peuvent être limitées si les agriculteurs en circuits courts adoptent certains critères assurant la viabilité de leur système d'exploitation.

Pour ce faire, il est nécessaire d'avoir en premier lieu, une bonne vision de l'état de ces circuits sur le territoire. Le manque de données étant une lacune, la Chambre d'Agriculture du Rhône a organisé une enquête auprès des agriculteurs pratiquant les circuits courts, et ainsi pouvoir répondre aux questions que soulève cette forme de vente.

Grâce à l'enquête, on peut voir par des chiffres concrets la situation des circuits courts dans le département.

Dans ce mémoire, nous étudierons tout d'abord ce qu'est la Chambre d'agriculture du Rhône et la mission d'enquête auprès des agriculteurs en circuit court du département, puis, nous essaierons de répondre à la problématique : Quelles sont les conditions de réussite pour une agriculture en circuits courts viable et durable ? Grâce à une recherche bibliographique et aux résultats de l'enquête menée durant le stage.

Partie 1 : la Chambre d'Agriculture du Rhône

I) Quelques chiffres

- 94 Chambres Départementales d'Agriculture
- 21 Chambres Régionales d'Agriculture
- 8200 salariés

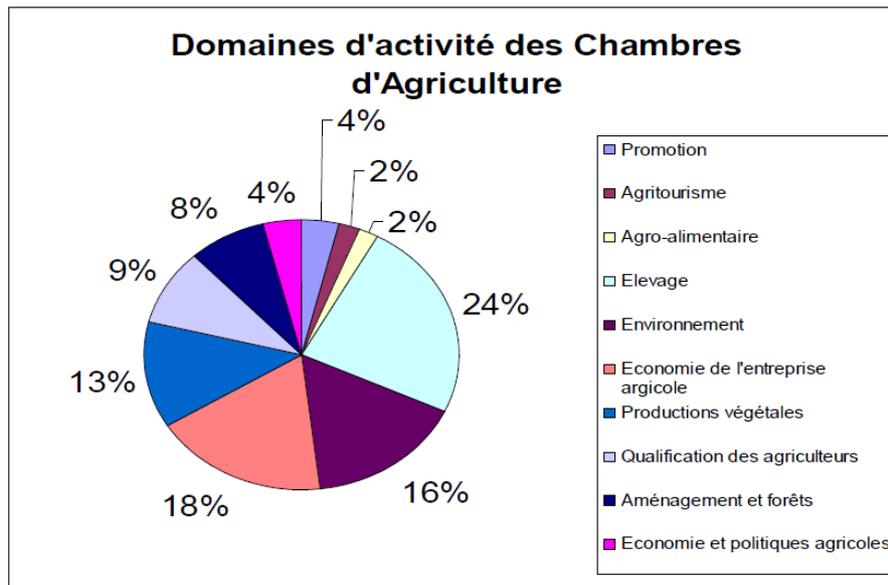


Figure 1 : domaine d'activités des Chambres d'agriculture

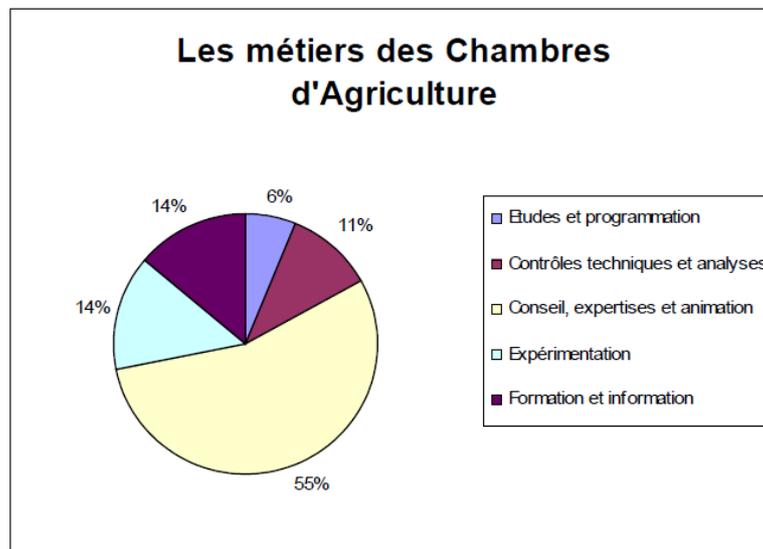


Figure 2 : les métiers des chambres d'agriculture

II) Les Chambres Départementales d'Agriculture

Établissement public à caractère administratif sous tutelle du Ministère de l'Agriculture et du Préfet, les Chambres Départementales d'Agriculture sont représentatives de l'ensemble du monde agricole et défendent l'intérêt de tous les agriculteurs.

Dans le Code Rural et selon l'article 511-1 : « Une Chambre d'Agriculture siégeant au chef-lieu, constitue dans chaque département, auprès des pouvoirs publics, l'organe consultatif et professionnel des intérêts agricoles. »

Pour ce faire, elles ont une double mission :

- Consultative : porte-parole des intérêts du monde agricole et rural, auprès des instances départementales.
- Intervention : expertise, conseil, formation et recherche développement auprès des agriculteurs, salariés agricoles, forestiers et entreprises agro-alimentaires.

III) La Chambre d'Agriculture du Rhône

Avec pour Président Joseph Giroud élu pour 6 ans, et le Directeur Didier Chassagne, elle se compose de 80 salariés répartis sur différents lieux dans le département : siège social à La Tour de Salvagny, 4 antennes à Brignais, Saint Symphorien-sur-Coise, Amplepuis et Villefranche sur Saône.

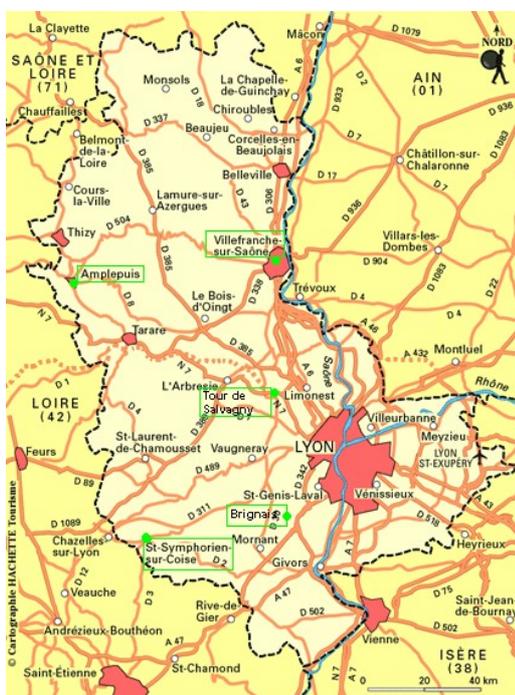


Figure 3 : lieux d'implantation des antennes de la Chambre d'agriculture du Rhône

3.1) Pôles d'intervention

La CA du Rhône est divisée en 6 pôles (Annexe 1 et 2), pour certains divisés en différents domaines :

- Pôle territoire : domaine foncier, domaine agronomie environnement, domaine développement territoire.
- Pôle entreprises et filières : domaine appui technique aux filières végétales, domaine appui technique aux filières animales, domaine appui aux projets de proximité (APPRO), domaine qualification, domaine identification animale, domaine agri-oenotourisme.
- Pôle viticole
- Pôle ressource : domaine formation emploi, domaine communication organisation et gestion de l'information.
- Pôle installation et transmission
- Pôle administratif et financier

3.2) Projet stratégique

Le projet stratégique de la CA du Rhône se définit autour du développement d'une agriculture durable :

- L'économie, la qualité et la sécurité pour une agriculture rentable et fiable.
- S'adapter aux attentes de la société pour une agriculture viable et renouvelable.
- Renforcer la cohésion sociale et territoriale pour une agriculture durable et vivable.

3.3) Budget

Avec un budget de 7,5 millions d'euros, environ 1/3 proviennent des services payants de la Chambre, 1/3 des subventions et 1/3 des impôts.

3.4) Le domaine APPRO

Ce domaine, dans lequel j'ai effectué ma mission de stage, a comme mission principale d'accompagner et de conseiller les agriculteurs dans la mise en œuvre de projets de développement (Points de Vente Collectifs, circuits courts, tourisme rural, outils de communication et de promotion, nouveaux modes de commercialisation, ...).

Il regroupe : Anne-Marie SCHMUTZ-POUSSINEAU, responsable du domaine et Juliette CAHEN-BRANSOLLE, conseillère spécialisée appui à la commercialisation (basées à la Tour de Salvagny), Marie-Pierre COUALLIER, conseillère circuits courts (basée à St Symphorien sur Coise) et Christelle DUGLAS, conseillère spécialisée promotion et communication (basée à Brignais).

IV) Établir un état des lieux des exploitations en circuit court et des systèmes de circuits courts

On recense de nombreux circuits courts et de formes variées dans le Rhône. Leur dynamisme est porté par de nombreux professionnels agricoles, mais aussi par les consommateurs, les collectivités locales ou les entrepreneurs privés. Sur tout le territoire, de multiples initiatives se mettent en place. Face à ce phénomène en évolution constante, la Chambre d'Agriculture du Rhône a décidé d'identifier l'offre en place, pour mieux accompagner les porteurs de projets et les structures existantes.

A ce jour, de l'information existe, mais elle est incomplète et diffuse.. L'importance des circuits courts est connue mais de manière approximative, voire empirique... Ce contexte rend la mise en œuvre de stratégies territoriales, départementales ou régionales difficiles. Or la structuration de ces circuits commerciaux, l'articulation des acteurs autour de projets cohérents les uns avec les autres sont les clés pour un développement adéquate.

C'est pourquoi un état des lieux est important. Mieux connaître les agriculteurs pratiquant les circuits courts : qui sont-ils ? que produisent-ils ? ou vendent-ils ? Au delà de cette photographie, quelles sont leurs attentes ? ont-ils besoin de débouchés supplémentaires ? ou au contraire vont-ils arrêter bientôt ? comment vivent-ils cette activité et de quels accompagnements ont-ils besoin ?

Connaître l'offre ,sa structure, sa répartition permettra une mise en adéquation plus fine avec les marchés et donc les consommateurs.

4.1) La mission du stage

Pour ce faire, la Chambre d'Agriculture du Rhône a décidé de confier une mission d'enquête auprès des agriculteurs en circuits courts, réalisée par 4 stagiaires et 8 employés de la CA du Rhône.

Répartis sur les différents territoires du département, chaque stagiaire est chargé de contacter les exploitations pour leur soumettre le questionnaire (mail ou téléphone) réalisé auparavant par la CA du Rhône.

Cette enquête a de multiples **objectifs** : mieux connaître l'offre en produits fermiers (volume d'activité, circuits...), identifier les exploitants cherchant à développer une activité en circuits courts, comprendre et identifier leurs éventuels besoins, cartographier et qualifier les circuits courts existants, évaluer leur poids économique.

L'état des lieux a donc deux entrées :

- La qualification de l'offre via des enquêtes des agriculteurs :
- La quantification et qualification des débouchés pour les produits en circuits courts via le recensement des circuits

4.2) Qualification de l'offre

Cet inventaire permettra de repérer les exploitations qui pratiquent la vente en circuits courts et de qualifier cette vente. Les questions devront permettre de pouvoir qualifier les formes de vente en terme de gamme de produits vendus; de volumes, de pourcentage de CA, de lieux de vente ...

Lors de cet inventaire, les besoins de l'exploitant en terme de développement seront identifiés afin de pouvoir lui proposer des outils d'accompagnement adaptés et l'inscrire sur des schémas de commercialisation en adéquation avec sa situation. De plus, une caractérisation des projets permettra de proposer des solutions adaptées à des groupes aux intérêts similaires, ou nourrir d'autres projets.

Les étapes de la qualification de l'offre

- Réalisation des enquêtes
- Saisie et gestion des données recueillies : mise à jour de Bali (base de données relative aux agriculteurs, interne à la Chambre d'agriculture du Rhône)
- Exploitation des données recueillies : analyse et synthèse

Cette enquête s'adresse donc à des agriculteurs qui pratiquent les circuits courts, mais aussi ceux qui n'en font pas mais qui souhaiteraient les développer. Elle comprend plusieurs parties :

- Une rapide description de l'activité de production, de transformation...
- Une description des circuits de commercialisation de l'interrogé : où vendez-vous vos produits, par quel type de circuit, qu'est-ce que cela représente...
- Les conditions dans lesquelles les circuits courts sont exercés : main d'œuvre, temps de travail, difficultés rencontrées
- Les perspectives : comment envisagez-vous l'évolution de votre activité, souhaitez vous développer de nouveaux circuits, etc.
- Le recensement : Souhaitez-vous être recensés dans des annuaires (à usage interne) afin qu'on puisse vous mettre en relation avec des débouchés potentiels ?

4.3) Quantification et qualification des débouchés :

Le recensement des débouchés en circuits courts comprend les débouchés sans intermédiaires, notamment des circuits tels que : vente à la ferme, Point de vente collectif, AMAP et autres systèmes de paniers,.... Il s'agit d'identifier ces débouchés, de les localiser, de déterminer le nombre d'agriculteurs présents sur ce circuits, leur provenance et le chiffre d'affaire réalisé. Ainsi, cette approche permettra la construction de références territoriales sur les circuits courts utilisés.

4.4) Localisation du projet

L'enquête concerne toutes les communes et cantons agricoles du Rhône. Le département étant séparé en 5 grands ensembles : SOL (Syndicat de l'Ouest Lyonnais), CDML (Comité de Développement des Monts du Lyonnais), Grand Lyon, CDB (Comité de Développement du Beaujolais) , CDMB (Comité de Développement des Monts du Beaujolais).

4.5) Partenaires du projet

Chambre régionale d'Agriculture

L'Europe en région

Des communautés de communes (Simoly, Accolade, Beaujolais Vert, Grand Lyon..)

4.6) Financement

Ce projet a fait l'objet d'une demande de financement dans le cadre du Fonds européen « FEADER » sur la mesure 341.B « acquisition de compétence, animation en vue d'une stratégie locale de développement ». Il s'inscrit aussi dans un projet porté par la Chambre régionale d'agriculture Rhône-Alpes d'observatoire des circuits courts.

Subventions publiques : Europe via FEADER et Département du Rhône-Alpes

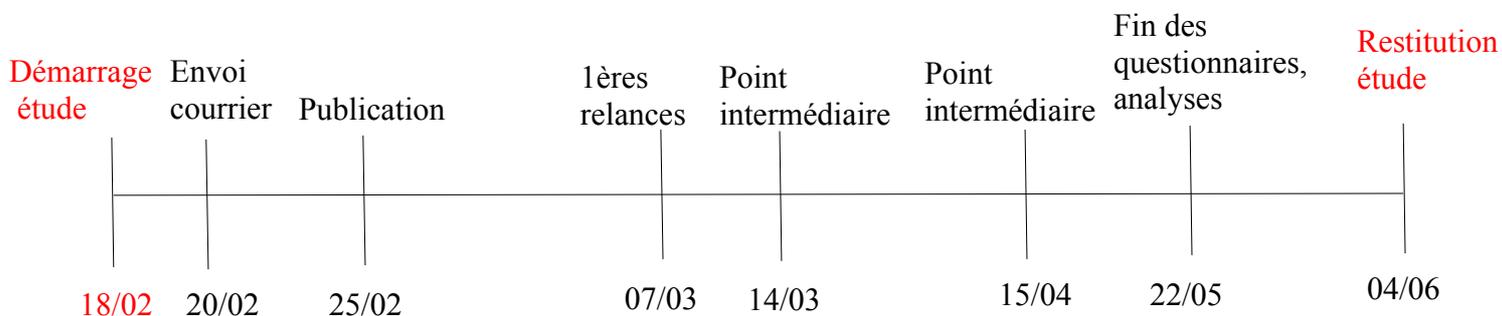
Autofinancement : Chambre d'Agriculture

Budget prévisionnel :

- Dépenses : 50 000 euros

- Demande de FEADER : 25 000 euros

4.7) Rétro planning



Partie 2 : Contexte de développement des circuits courts

Le développement durable en agriculture se définit selon 3 critères :

- Respecter l'environnement
- Assurer le lien social
- Promouvoir une agriculture économiquement viable

La promotion des circuits courts en agriculture fait souvent appel à cet aspect plus durable de l'agriculture utilisant ces circuits de commercialisation locaux. Nous verrons dans les parties qui suivent que cet aspect n'est pas si évident mais qu'il existe certaines conditions pour assurer une agriculture en circuits courts plus viable et vivable pour les exploitations.

I) Une remise en cause des circuits longs de vente

La grande distribution s'intéressant de plus en plus à l'agriculteur industrielle (grosses quantités de marchandises, régularité des produits,...) et appliquant une grosse pression sur les producteurs pour augmenter ses marges commerciales, de plus en plus d'agriculteurs se tournent vers les circuits courts de vente. Ils y trouvent également des consommateurs aux attentes nouvelles et qui désirent renouer un lien de confiance et de partage avec les producteurs. Les circuits courts apportent de nombreux avantages économiques, sociaux et environnementaux : la réduction des transports, la suppression des intermédiaires qui réduit les prix de vente tout en revalorisant la production, la transparence quant aux méthodes de fabrication, la traçabilité des produits, la fraîcheur et la qualité des denrées ou encore la valorisation du métier de producteur et du rôle du consommateur qui ne se contente plus d'acheter mais agit (Regioneo, 2010).

II) Définition et typologie des circuits courts

La définition des circuits courts communément admise implique trois critères principaux (Stokkink Denis, 2010):

- Au maximum un intermédiaire entre le producteur et le consommateur, exception faite de la restauration collective, qui peut compter quelques intermédiaires supplémentaires et être toujours considérée « en circuit court », du fait de son impact sur l'agriculture du territoire qu'elle dessert ;
- Des échanges monétisés : on ne se réfère donc pas à l'autoproduction, aux jardins ouvriers etc. ;
- Une recherche de proximité entre producteurs et consommateurs :
 - proximité géographique, quoiqu'il soit impossible de préciser un périmètre kilométré au-delà duquel la production ne serait plus « de proximité » : cela dépend des caractéristiques (climatiques, géologiques, etc.) de chaque territoire.

- proximité relationnelle, par la recherche de relations sociales et échanges construits autour de l'alimentation.

Les circuits courts regroupent donc deux grands types de commercialisation :

- La vente directe (des producteurs aux consommateurs) :

- vente à la ferme (panier, cueillette, marché à la ferme, etc...)
- vente collective (point de vente collectif ou panier collectif)
- vente sur les marchés (marchés de producteurs de pays, marchés paysans, marchés polyvalents)
- vente en tournées (avec éventuellement point relais de livraison) ou à domicile
- vente par correspondance (internet, etc...)
- vente organisée à l'avance (AMAP)
- accueil à la ferme (gîtes, tables d'hôtes...) avec consommation sur place des produits de la ferme.

- La vente indirecte (via un seul intermédiaire) :

- à la restauration (traditionnelle, collective,...)
- à un commerçant-détaillant (boucher, épicerie de quartier, GMS, etc...)
- à une plateforme de distribution (type Saveurs Du Coin dans le Rhône)

III) Un contexte porteur pour les circuits courts

3.1) Évolutions du secteur agricole

Le développement des circuits courts est lié aux évolutions du secteur agricole. L'augmentation du revenu des agriculteurs a été permise par un gain de production grâce à la mécanisation et une meilleure gestion du territoire. Toutefois, les agriculteurs se retrouvent rapidement dans une situation de dépendance sur tout le processus de production ; achats de produits chimiques, semences, services vétérinaires ; dépendance en aval de la production, pour la transformation et la commercialisation (Delhommeau Tiphaine,2009).

On assiste alors à une concentration des exploitations avec de grosses structures utilisant les circuits longs de vente pour vendre leur production, mais aussi au développement de plus petites structures combinant circuits longs et circuits courts de vente.

3.2) Évolutions des attentes des consommateurs

3.2.1) Impact des crises alimentaires

Les attentes des consommateurs se sont modifiées parallèlement à ces évolutions du secteur agricole. Les scandales alimentaires ont ébranlé la confiance de nombreux consommateurs : la prolifération des labels tout comme le développement de la vente directe et des circuits de proximité, la vogue des produits terroirs, sont des manifestations variées de la recherche d'une nouvelle sûreté alimentaire.

3.2.2) Prise en compte de critères nouveaux dans les choix Alimentaires

Pour orienter les pratiques d'achat en général et en particulier les achats alimentaires, des critères de choix autres que le prix s'imposent. L'envie de participer à l'amélioration des conditions sociales des travailleurs, de faire des choix plus respectueux de l'environnement, de soutenir l'économie locale, peuvent être déterminants pour choisir un produit ou l'autre dans les rayons de magasins ; ils déterminent également le choix de s'approvisionner en circuits courts, alimentaires ou non.

Le but, redonner du sens aux comportements d'achats à travers l'attachement à des valeurs morales, se double souvent dans le cas des circuits courts d'une recherche de liens sociaux, entre campagne et ville, entre producteurs et consommateurs, entre habitants d'un même quartier, etc.

3.2.3) La commercialisation des produits via les circuits courts vise à répondre à une attente des consommateurs :

- Recherche de produits valorisant la notion de terroir, de tradition, d'authenticité
- Recherche d'une consommation respectant l'environnement (limitation éventuelle d'émission de CO2, moins d'emballage-conditionnement, éco-responsabilité)
- Recherche de produits non disponibles dans les circuits traditionnels de proximité (vente à distance)
- Recherche d'une plus grande traçabilité
- Recherche d'une meilleure qualité gustative et nutritive
- Recherche de lien social entre consommateur et producteur (Groupe de travail « circuits courts de commercialisation », 2009)
- Recherche de prix souvent bien moins cher

IV) Développement local et sociétal

4.1) Relocalisation des flux économiques

Dans ce domaine, les circuits courts ont des atouts, au niveau micro comme macroéconomique (Stokkink Denis, 2010):

- Pour les producteurs, ils peuvent permettre d'accéder à une plus-value supplémentaire
- Permettant de s'installer sur de plus faibles surfaces, ils sont une piste pour créer des emplois locaux durables, le caractère non-délocalisable de la production étant renforcé par le lien de proximité entre producteur et consommateur
- Pour les villes, et notamment pour les villes moyennes situées dans les zones métropolitaines, ils sont une voie pour préserver et valoriser les espaces ruraux et semi-ruraux

4.2) Des opportunités au modèle collectif

Le modèle collectif s'avère souvent pertinent pour les initiatives de filières courtes. Et inversement, les filières courtes sont un lieu d'innovation pour le modèle collectif.

En matière d'accès au foncier par exemple, des initiatives créatives ont émergé ces dernières années, à l'instar en France de la Foncière Terres de Liens, qui permet l'acquisition collective de terres agricoles pour faire face au double phénomène de flambée des prix du foncier et de difficultés de l'accès au crédit.

La coopération est de manière générale un modèle fortement enraciné dans le paysage agricole. En circuits courts, les agriculteurs y sont encore plus incités, car si elles sont généralement valorisantes, ces filières sont aussi exigeantes en temps et en énergie. Ainsi, agir en collectif permet l'élargissement de la gamme et des volumes de produits, la mutualisation des biens et outils de production, de transformation et de commercialisation, l'établissement de partenariats, l'accès à un poids plus conséquent dans les négociations, le partage du temps de travail (ex. afin d'être présent, par roulement, sur les lieux de vente).

V) Circuits courts et environnement

5.1) La biodiversité

Selon les estimations de la FAO, depuis le début du XXe siècle, l'humanité a perdu « 75% de la diversité génétique des plantes cultivées ». L'uniformisation des cultures est la principale cause de cette disparition. Les variétés de plantes traditionnelles ont progressivement été remplacées par des variétés commerciales uniformes. En faveur de nouvelles variétés plus rentables économiquement, les agriculteurs ont abandonné les écotypes locaux et les variétés de plantes traditionnelles se sont progressivement éteintes. L'introduction dans les années 1950 de céréales à haut rendement, mises au point par des instituts internationaux de sélection végétale, dont l'objectif était de tendre vers toujours plus de sécurité alimentaire pour la population mondiale, a finalement nuit à l'humanité. Même si les rendements des productions agricoles ont augmenté, nous dépendons alors d'un nombre toujours plus réduit de variétés de cultures.

5.2) Manger local et de saison

Étant donné l'impact des transports sur l'environnement, manger local permet à priori de diminuer son empreinte écologique. Effectivement, si l'on veut réduire l'impact sur le climat de son alimentation, il y a lieu en général de manger local et de saison. Toutefois l'impact des différents circuits doit être examiné de très près pour être fiable, tant les éléments socio-économiques, géographiques, climatiques de chaque territoire entrent en compte dans les calculs.

Réduire les transports ne suffit pas. Premièrement, le type de production (intensif, extensif, conventionnel, raisonné, biologique,...) joue plus dans le bilan environnemental que les transports. Par exemple, la sélection variétale et les techniques agricoles actuelles rendent possibles la production de fraises dans des régions aux conditions climatiques diverses. Mais les coûts environnementaux (chauffage des serres,...) varieront fortement, tout comme la qualité gustative finale. Deuxièmement, la distance parcourue ne suffit pas à évaluer la consommation d'énergie globale du transport. Il faut prendre en compte d'autres éléments, comme le mode de transport et le taux de remplissage du véhicule, y compris les trajets à vide associés au transport d'une denrée.

Ainsi la logistique efficace des filières d'approvisionnement internationales, basées sur des transports de gros volumes, peut être dans certains cas moins énergivore, malgré de longues distances.

« Il est important de souligner ces réserves, non pas pour dénigrer les circuits courts mais bien pour prendre conscience de certaines faiblesses » (Stokkink Denis, 2010).

5.3) Impacts environnementaux positifs

Ces réserves mises à part, « les circuits courts ont clairement des influences appréciables sur le coût environnemental global des repas fournis » (Delhommeau Tiphaine, 2009).

Suivant le schéma ci-dessous, c'est la production des denrées alimentaires qui impacte le plus sur l'émission de CO2 dans l'atmosphère.

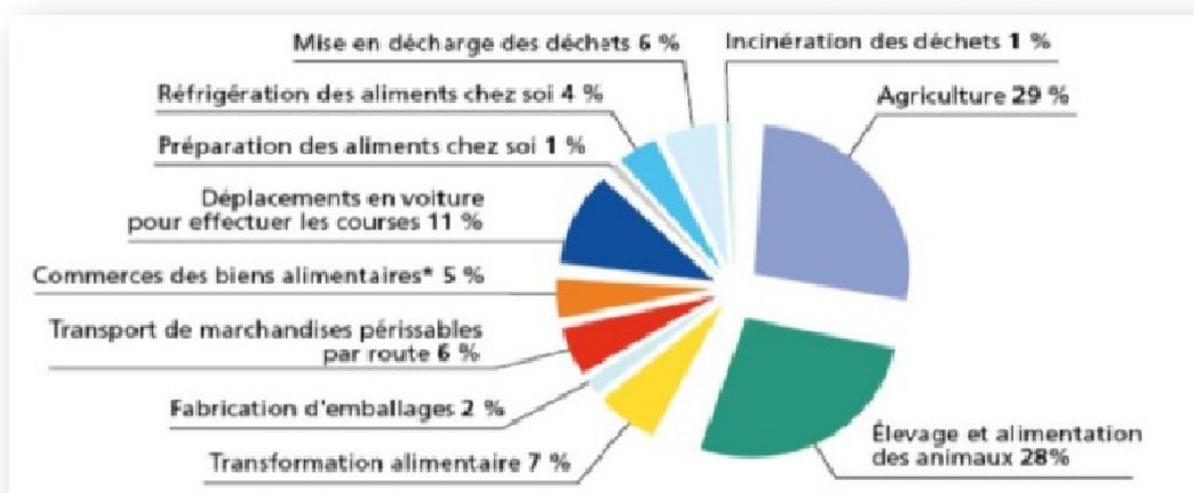


Figure 4 : répartition des émissions de CO2 dans notre alimentation

On constate sur le terrain que les producteurs en circuits courts font souvent le choix de pratiques agricoles moins intensives, voire de l'agriculture biologique (Maréchal G., Spanu A., 2010). Cela peut être l'élément motivant un passage au fonctionnement en circuit court et/ou le résultat de ce choix.

La relation du consommateur aux produits change dès lors que l'approvisionnement se fait en filière courte : le critère de sélection prioritaire devient le goût, plutôt que la conservation ou la standardisation proposés par la GMS. Dans cette logique, les agriculteurs en circuits courts se tournent vers d'autres variétés de produits que ceux promus par les circuits longs conventionnels. Les circuits courts représentent un espace favorable à la réintroduction d'espèces anciennes, disparues ou rares. Ces espèces sont adaptées au terrain et à leur environnement d'origine.

Partie 3 : Déroulement du projet

I) Réalisation et saisie de l'enquête

Un peu plus de 900 enquêtes ont été envoyées aux agriculteurs. Sur celles-ci, 620 enquêtes ont été remplies, ce qui nous ramène à un échantillon de 500 agriculteurs pratiquant les circuits courts dans le Rhône enquêtés.

L'enquête s'est étalée sur 3 mois, avec un mois et demi exclusivement réservé à cette partie.

Le questionnaire a été réalisé grâce au logiciel spécialisé Sphinx, et a été mis en ligne sur internet pour les agriculteurs. Lorsque ceux-ci n'avaient pas le temps d'y répondre par internet ou ne l'avaient pas fait, nous les recontactions par téléphone pour leur administrer le questionnaire.

L'enquête réalisée s'est donc beaucoup faite par téléphone avec les agriculteurs, soit en rappelant ceux qui avaient déjà rempli le questionnaire, soit en appelant ceux qui ne l'avaient pas du tout consulté. Grâce à une base de données créée pour le projet, nous avons pu suivre l'avancé du remplissage des questionnaires (agriculteurs ayant répondu, non concernés, ceux ne voulant pas répondre,...).

II) Analyse des données

Suite à de nombreux points intermédiaires, le travail d'analyse des données de l'enquête s'axe sur différents points :

- Global : l'échantillon d'enquêtés est analysé dans sa globalité grâce à des tris à plat et des tris croisés ;
- Par filière de production (analyser l'échantillon d'enquêtés selon plusieurs « masques », plusieurs entrées : productions uniques (ceux qui ne produisent que ...), productions principales (ceux qui ont pour production principale tel ... et d'autres productions), productions secondaires (ceux qui ont telle production principale et telle production secondaire)) ;
- Par circuit de commercialisation (ceux qui ont au moins tel circuit de commercialisation).

Pour ce rapport, on s'intéressera plus particulièrement à la globalité de l'échantillon.

III) Résultats pour la globalité de l'échantillon : les circuits courts dans le Rhône

L'échantillon d'enquêtés en circuits courts représentent 500 exploitations sur les 5948 que comptaient le département en 2010 (RGA, 2010), soit 8% de cette population.

En 2010 (recensement agricole), les exploitations et leur statut sont répartis comme tel sur le département. On trouve ainsi une majorité d'exploitations en individuelle.

	Rhône
Individuelle	2718
GAEC	411
EARL	485
Autres	223

Pour notre échantillon d'enquêtés, ce classement est similaire.

3.1) Les productions dans le Rhône

Répartition des exploitations enquêtées sur le territoire du Rhône (voir carte annexe) par rapport aux productions principales présentes dans le Rhône.

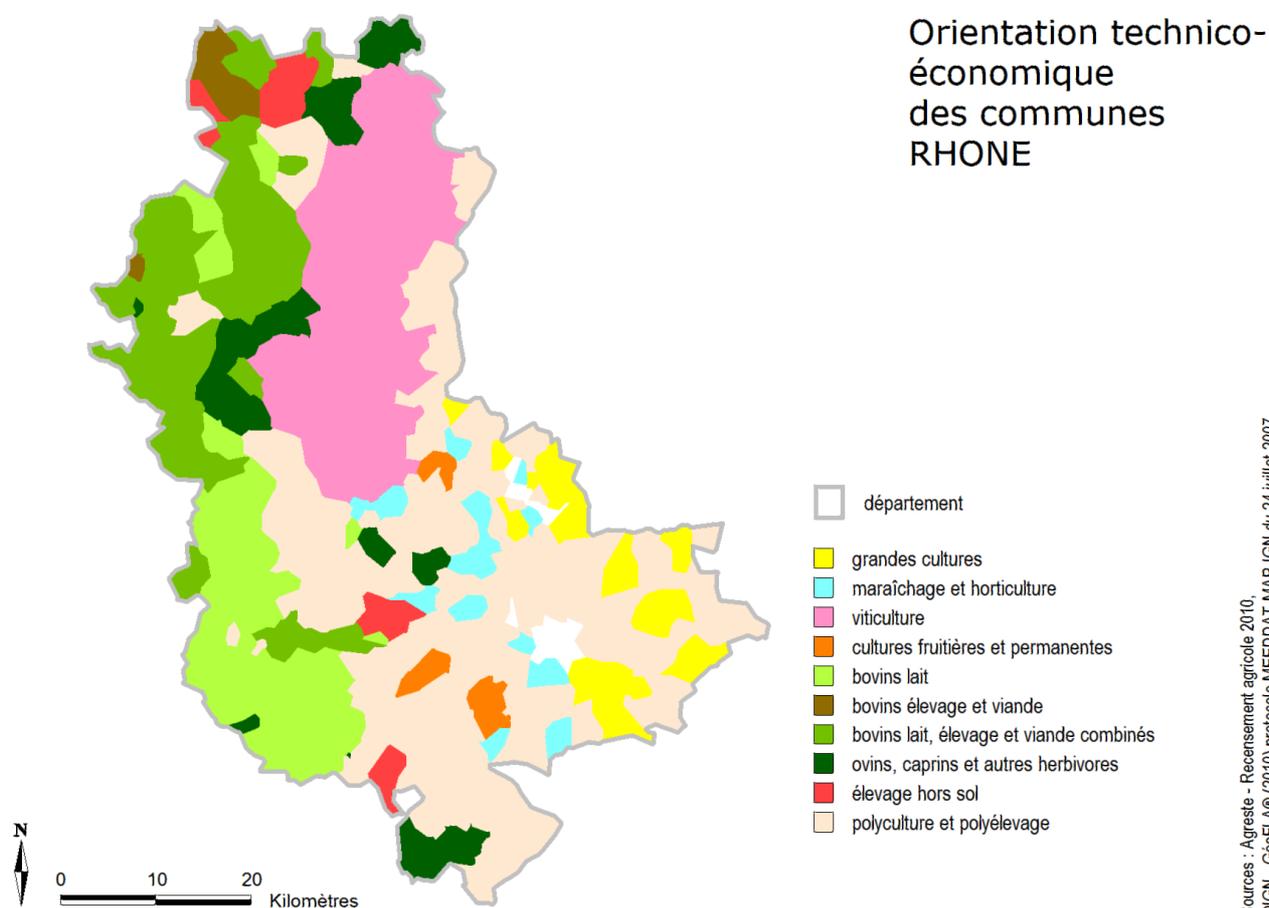


Figure 5 : Diverses productions agricoles dans le Rhône

Sur l'échantillon d'enquêtés (la viticulture étant exclue), on a recensé une majorité d'agriculteurs pratiquant au moins le maraîchage (ils peuvent avoir d'autres activités sur l'exploitation), les bovins lait, les gros fruits ainsi qu'au moins les caprins lait. La majorité des enquêtés se trouvant dans l'Ouest du département (Annexe 3), dans les monts et coteaux du Lyonnais, où l'on retrouve le plus de bovin lait et maraîchage.

Effectif total : 500

Effectif de répondants : 500

Taux de réponse : 100%

Nombre de citations : 1015

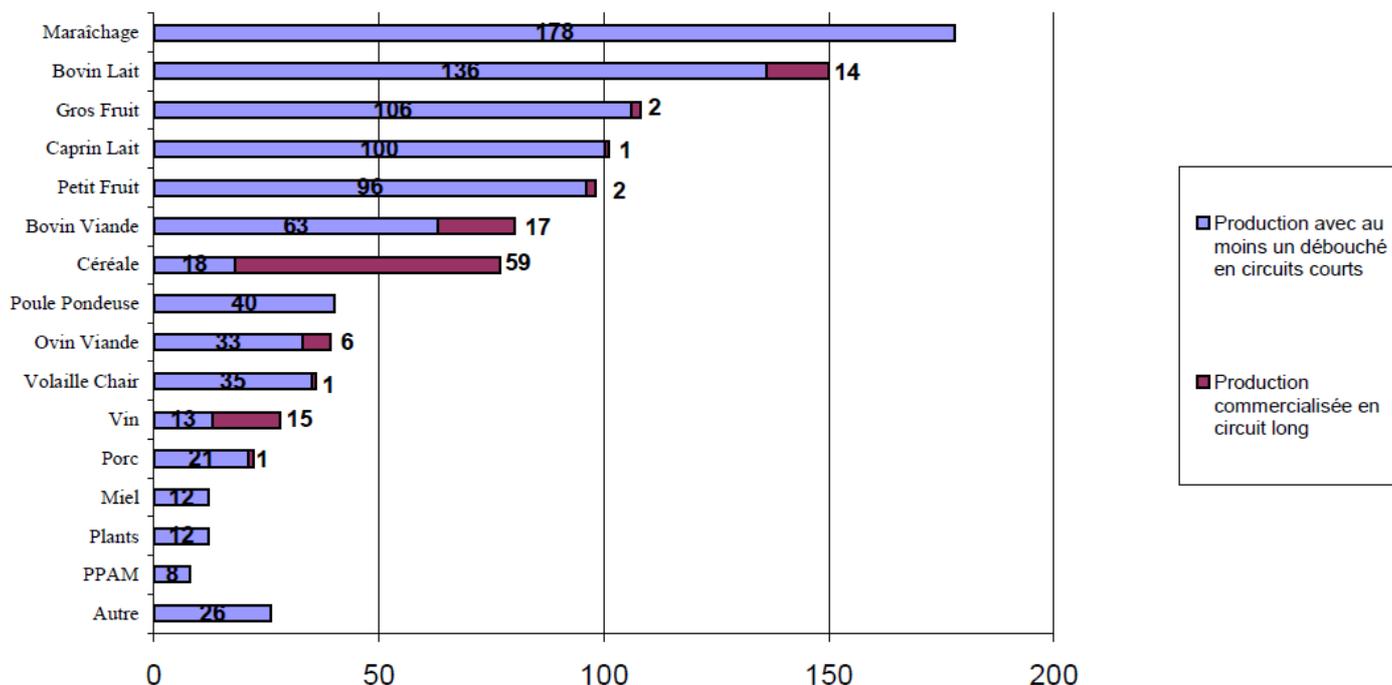


Figure 6 : répartition des exploitations selon leur productions

Les exploitations ayant au moins un débouché en circuit court sont principalement en maraîchage, puis en bovin lait, en gros fruit et caprin lait. On remarque également que pour certaines productions comme les céréales, le vin, ou les bovins viande, les circuits longs (en bordeaux) représentent une part plus importante que dans d'autres productions.

Les exploitations pratiquant les circuits courts dans le Rhône ont alors des productions très diversifiées, allant du lait, à la viande ou aux fruits et légumes, ce qui représente une force pour les circuits courts qui peuvent proposer une large gamme de produits aux consommateurs rhodaniens.

Effectif total : 500

Effectif de répondants : 498

Taux de réponse : 99,6%

Moyenne : 2

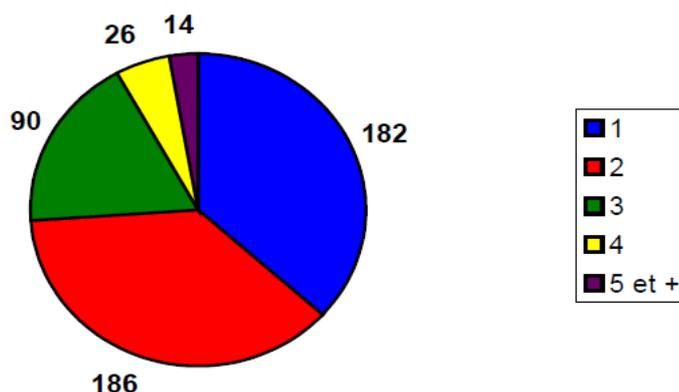


Figure 7 : nombre de production par exploitation

On remarque donc que la majorité des exploitants, sont en multiproduction sur leur exploitation avec en moyenne 2 productions par exploitation. Ce sont majoritairement des producteurs maraîchers, bovins lait et gros fruits.

A peu près une exploitation sur trois fonctionne avec une seule production. Ce sont principalement des systèmes bovins lait, maraîchers et caprins lait.

On remarque donc, qu'il n'y a pas de typologie unique des agriculteurs en circuit court puisque le type de production et les débouchés varient en fonction du nombre de production.

3.2) Le poids économique des circuits courts

3.2.1) Les circuits de commercialisation

Effectif total : **500**

Effectif de répondants : **498**

Taux de réponse : **99,6%**

Moyenne : **2.12**

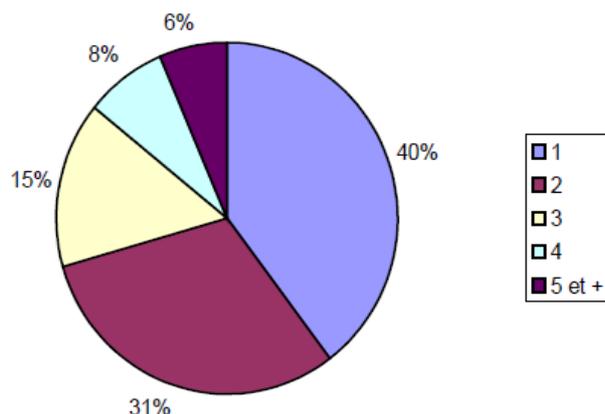


Figure 8 : nombre de circuits de commercialisation par exploitation

En moyenne, les exploitations en circuits courts combinent 2,12 circuits de commercialisation. Ainsi, ils s'assurent un plus grand choix de débouchés pour la vente de leurs produits.

On constate ici que la majorité des exploitations (71%) n'ont qu'un ou deux circuits de commercialisation.

La majorité ne possède qu'un seul circuit de distribution (40%) et pour la moitié d'entre eux, c'est le marché qui représente le seul moyen de commercialiser les produits, puis la vente à la ferme.

Pour les exploitations qui possèdent 2 circuits de commercialisation (31%), le débouché principal est la vente à la ferme, puis les marchés et en troisième position, les Points de Vente Collectif.

Effectif total : **500**

Effectif de répondants : **493**

Taux de réponse : 98,6%

Nombre de citations : **1057**

Quels sont vos circuits de commercialisation pour les produits vendus en circuit court ?

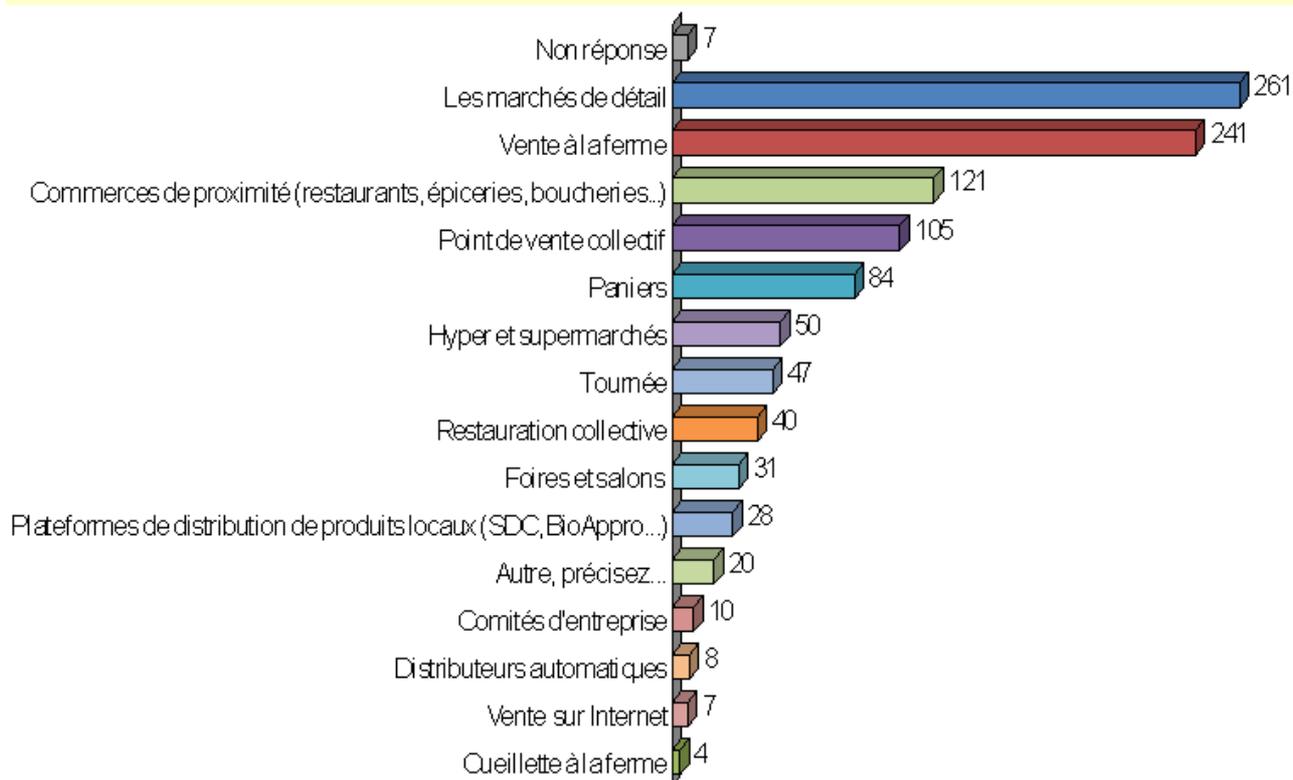


Figure 9 : classement des circuits courts de commercialisation

On retrouve les marchés de détail en tête du classement des circuits courts les plus utilisés, suivi par la vente à la ferme (les enquêtés ont pu ici, cocher plusieurs réponses) et les commerces de proximité.

3.2.2) Chiffres d'affaires des exploitations en circuits courts

CA Total : Effectif total : **500**
 Effectif de répondants : **458**
 Taux de réponses : **92%**

Chiffre d'affaire global réalisé par les exploitations enquêtées : **69 053 039 euros**, soit en moyenne **151 000 euros par exploitation**

CA réalisé en circuits courts : Effectif total : **500**
 Effectif de répondant : **452**
 Taux de réponse : **90%**

Chiffre d'affaire global réalisé en circuits courts : **35 533 729 euros**, soit en moyenne **76 000 euros par exploitation**

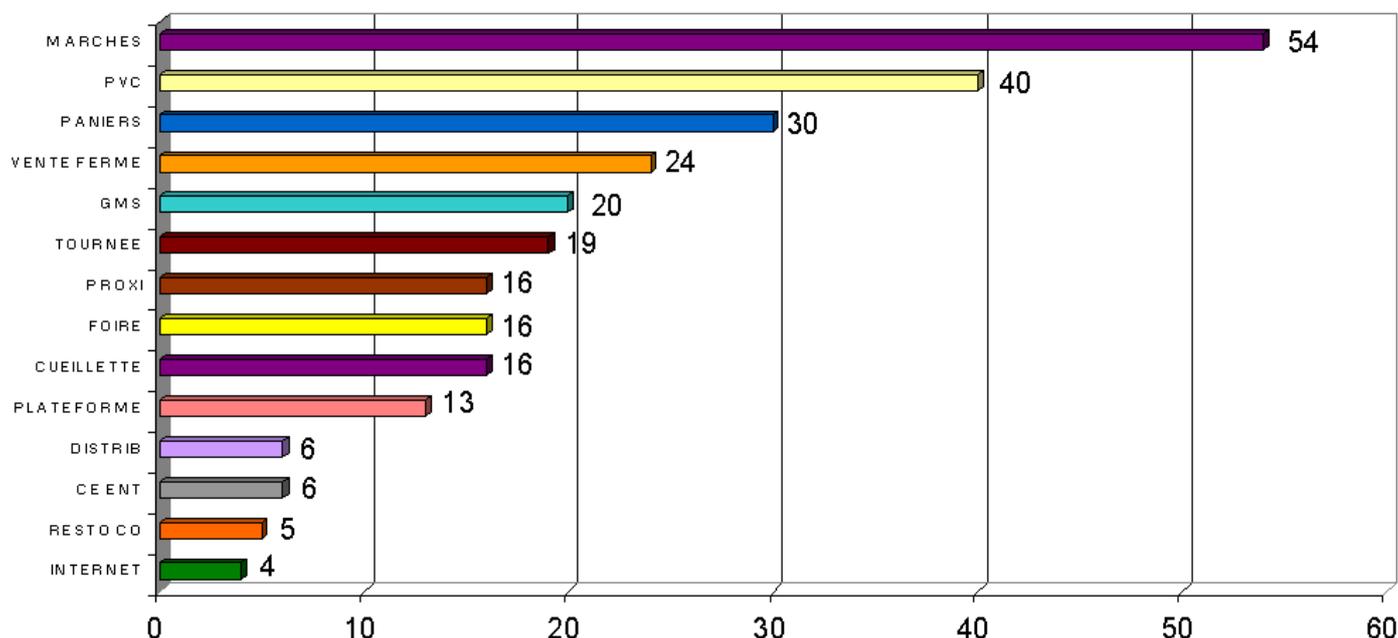


Figure 10 : part de chiffre d'affaire réalisé par circuit de commercialisation dans le chiffre d'affaire total de l'exploitation

Pour les exploitants ayant renseigné le pourcentage du chiffre d'affaire réalisé grâce aux circuits courts, ces circuits de commercialisation représentent différentes parts du chiffre d'affaire des exploitations.

Ainsi, on remarque que même si les Points de Vente Collectifs (PVC) et que les Paniers ne sont pas les circuits les plus utilisés, ils représentent une plus grande part du chiffre d'affaire que la vente à la ferme pour les exploitations les pratiquant. On peut conclure que certaines formes de circuits courts rapportent plus d'argent que d'autres mais ne sont pas forcément les plus utilisés, car ils sont nouveaux (exemple d'internet) ou encore car le marché en est plus ou moins saturé (les PVC).

3.3) Le volume de travail chez les exploitations en circuit court

3.3.1) ETP non salariés

ETP moyen non salarié: **1.79** :

- ETP moyen chef d'exploitation: **1.54**

1 exploitation sur 4 qui possède de 2 à 3 ETP de chef d'exploitations et associés, et il y a 14% des exploitations qui possèdent plus de 3 ETP.

- ETP moyen conjoint collaborateur: **0.92**

117 exploitations sont concernées par la main-d'œuvre d'un conjoint collaborateur, cela représente 21% du total des exploitations.

- ETP moyen aide familiale: **0.60**

44 exploitations sont concernées par la main-d'œuvre familiale, cela concerne 8% du total des exploitations.

3.3.2) ETP Salariés

ETP salarié moyen : **1.58** (uniquement pour les permanents)

Il y a 172 exploitations qui ont recours à de la main-d'œuvre salariée (soit 31%).

Nombre moyen de jours travaillés

Saisonniers: **161 jours**

Bénévoles: **75 jours**

3.3.3) ETP en France

Pour Rhône-Alpes, les chiffres du RGA 2007 indiquent qu'en moyenne 2,1 ETP sont nécessaires par exploitation professionnelle. Dans nos chiffres concernant les agriculteurs en circuit court du Rhône, cette moyenne s'élève à 3,37 ETP (main d'œuvre familiale plus main d'œuvre salariée) On remarque donc que les circuits courts nécessitent plus de main d'œuvre qu'une exploitation moyenne tout circuits confondus.

3.4) Les exploitations en circuit court et en agriculture biologique

Effectif total : **500**

Effectif de répondants : **489**

Taux de réponse : **98%**

11% des exploitations enquêtées sont labellisées AB (soit 53 exploitations). **2%** sont en conversion (soit 11 exploitations) et **4%** déclarent envisager une conversion (soit 20 exploitations).

Selon les chiffres de l'Agence Bio 228 exploitations sur 5911 sont labellisées AB dans le Rhône, soit un taux de **3,8%**

Apparemment donc, on a une plus forte part d'agriculteurs en biologique qui pratiquent les circuits courts. Les labels de qualité et d'origine apportent de la valeur ajoutée aux produits locaux, ce qui est favorable au développement des exploitations en circuits courts.

3.5) Les difficultés rencontrées par les producteurs en circuit court

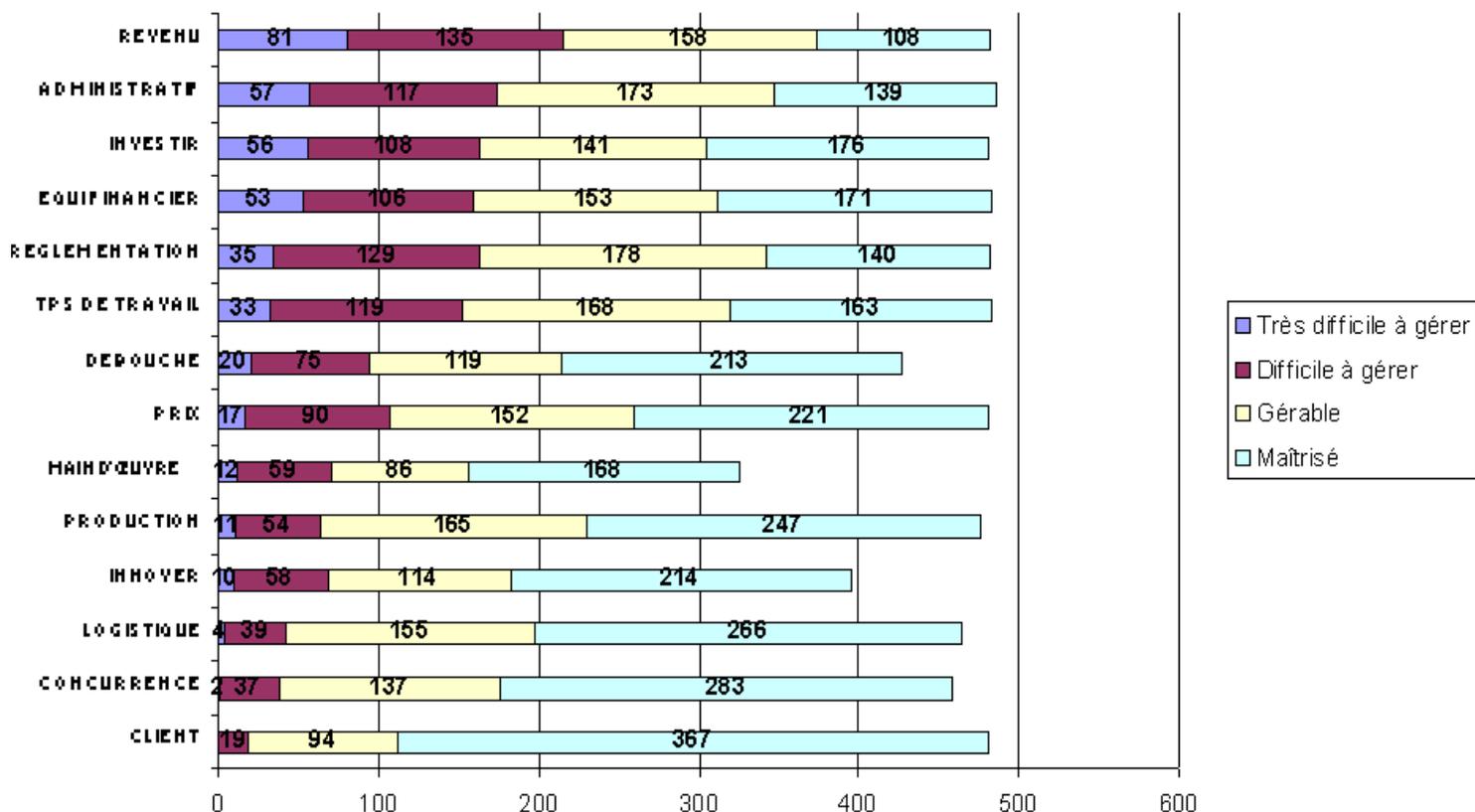


Figure 11 : classement des difficultés rencontrées sur les exploitations en circuit court

Les principaux problèmes rencontrés par les agriculteurs sont d'ordres financiers : le salaire et l'investissement arrivent dans les premiers problèmes rencontrés.

Ensuite arrivent les problèmes d'ordres administratifs et réglementaires. Cela peut être lié à la mise à jour des périmètres de protection (MAE, cours d'eau, ...), les intrants à utiliser, les quotas, l'hygiène, le transport, les règles des points de vente comme la réglementation des marchés de plein vent, etc.

D'autres aspects de leur métier semblent poser moins de problèmes : la relation avec les clients, la gestion de la production et de la logistique, la concurrence et l'innovation sont beaucoup plus maîtrisés.

Il est souvent difficile de proposer une offre régulière et pérenne au consommateur qui a l'habitude de demander une régularité d'approvisionnement en volume, en diversité et en qualité des produits.

De plus, les activités de circuits courts mobilisent souvent plus d'emplois que des activités de commercialisation classique, car la charge de travail est plus importante : il faut produire et vendre, parfois transformer (trois métiers « chronophages »). Ce type d'activité nécessite le plus souvent des équipements coûteux (véhicule adapté, chaîne du froid, locaux de vente et de transformation parfois, etc...).

Les producteurs estiment également ne pas disposer d'information ou de formation adéquate (initiale ou continue) aux métiers de la vente (savoir fixer un prix de vente, gérer un fichier clients, faire de la publicité / communication, etc...) et vis-à-vis de la réglementation sanitaire.

Les producteurs ne sont pas toujours en mesure de pouvoir répondre aux appels d'offre, notamment en restauration collective, du fait des volumes souvent insuffisants.

Le lancement de l'activité circuits courts est parfois difficile à financer pour certains producteurs, qu'il s'agisse de financements privés ou publics, du fait de la difficulté d'accès aux prêts bancaires et aux aides et prêts à l'installation d'agriculteurs.

Certains producteurs rencontrent de nombreuses difficultés liées aux aspects fonciers, notamment l'impossibilité de construction de nouveaux locaux (de vente par exemple), l'impossibilité d'extension de leur exploitation, ou bien encore l'impossibilité d'acquisition d'une exploitation. Cette problématique est particulièrement rencontrée en espace périurbain ou ceinture verte.

Les producteurs souffrent également de la faible mutualisation des informations disponibles sur ce type de commercialisation : informations sur les démarches à suivre, sur les réseaux déjà existants, etc...

Enfin, certains membres du groupe de travail ont fait part des difficultés rencontrées vis-à-vis des exigences sanitaires à respecter, parfois jugées trop contraignantes (Groupe de travail « circuits courts de commercialisation », 2009).

3.6) Conclusion des résultats et conditions de réussite

Rappel de la problématique traitée : Quelles sont les conditions de réussite pour une agriculture en circuits courts durable dans le Rhône ?

Il n'existe pas une typologie précise d'agriculteurs en circuit court dans le Rhône puisqu'il existe de nombreux cas différents. L'on pourra rencontrer un agriculteur en bovin lait qui commercialise quelques veaux par an en caissettes de viande mais aussi un maraîcher qui commercialise la totalité de sa production en circuit court.

En terme de main d'œuvre, on remarque que dans le Rhône, sont employés plus de 1,50 ETP salarial par exploitation, et plus de 1,70 ETP familial (chef d'exploitation, conjoint collaborateur, aide familiale). Cela traduit le besoin en main d'œuvre des exploitations en circuit court. Plus l'exploitation sera grande et plus ce besoin grandit lui aussi. Le problème alors posé par ce besoin de main d'œuvre est la rémunération de celle-ci dont l'enjeu est la pérennisation des systèmes en circuit court.

Pour ce qui concerne la labellisation en agriculture biologique, on a un plus fort taux d'exploitation labellisées qui font du circuit court, puisque 11% des exploitants en circuit court dans le Rhône déclarent être en AB contre 3,8% selon les chiffres de l'Agence Bio pour le Rhône en général. Il semblerait alors que les circuits courts favorisent le passage en agriculture biologique. La question à se poser ici est : est ce que les exploitation non certifiées en bio ont des pratiques respectueuses de l'environnement ?

Concernant enfin le côté social des agriculteurs en circuit court dans le Rhône, aucune questions du questionnaire n'abordait ce thème. D'après les recherches bibliographiques, on peut supposer que les circuits courts apportent une plus valeur sur le lien entre producteurs et consommateurs (sur les marchés, à la vente à la ferme par exemple), et favorisent également le travail collectif entre exploitants.

Globalement, on remarque sur les profils des producteurs en circuits courts, deux types de trajectoire:

- Les producteurs originaires du secteur agricole
- Les producteurs qui sont issus d'autres itinéraires et milieux socio-professionnels, qui voient dans l'installation en circuit court la possibilité de s'installer sur une petite surface

Autre caractéristique : chez les producteurs en circuits courts le niveau de formation tend à être plus élevé: c'est une activité qui nécessite un « capital social et culturel » important, que les producteurs acquièrent dans le cadre de leurs formations ou parce qu'ils évoluent dans des réseaux sociaux qui leur donnent des dispositions et un intérêt pour la vente directe. Le secteur présente alors des opportunités de création d'emplois diversifiés et valorisants.

Comme le disent Maréchal G. et Spanu A. (2010), il existerait plutôt 3 profils d'agriculteurs qui changent plus ou moins leurs pratiques agricoles en faveur de l'environnement, lorsqu'ils passent aux circuits courts :

- Agriculteurs qui pratiquent les circuits courts sur une petite partie de leur production, sans changement des pratiques environnementales
- Agriculteurs qui pratiquent les circuits courts avec la volonté d'avoir des produits « authentiques », quelques changements dans les pratiques agricoles en faveur de l'environnement
- Agriculteurs « alternatifs » ou paysans, volonté claire de se démarquer de l'agriculture productiviste où l'exploitation fait partie d'un tout (philosophie de vie), changement des pratiques agricoles bonnes pour l'environnement.

Les pratiques variant également d'une exploitation à l'autre, il paraît donc difficile d'affirmer ou d'infirmier que les circuits courts sont gage d'une agriculture plus durable économiquement, plus vivable socialement et plus soutenable pour l'environnement.

En revanche, l'on peut dégager des critères qui assureront à une exploitation d'être plus viable et vivable pour les exploitants et face à la demande sociétale (les consommateurs) :

- Répondre à la demande des clients (produits « vrais » et relation de confiance)
- S'ancrer dans son identité professionnelle agricole
- Faire évoluer le système en continu et en « sécurité »
- Réaliser son projet de vie (professionnel et personnel)

De la combinaison de ces 4 points d'ancrage du métier d'agriculteur découlent alors des stratégies :

- Raisonner ses investissements en fonction de l'efficacité économique et de l'amélioration des conditions de travail
- Objectiver les données (prix de revient, temps de travail,...)
- Communiquer en équipe et prendre les décisions ensemble
- Travailler au moins à deux
- Objectiver ses résultats, les comparer
- Appartenir à des collectifs (formation, pairs, experts,...)
- Innover en produits fermiers

- Être reconnu par ses clients et par ses pairs
- Développer son image sans « se perdre »
- Se former aux techniques de commercialisation, de transformation des produits

Partie 4 : perspectives et analyse du stage

I) Perspectives données à la mission de stage

L'analyse des données de l'enquête a donné lieu à une restitution orale des 4 stagiaires devant toute l'équipe dirigeante du projet (domaine APPRO, maîtres de stage, territoriaux,...) le 4 juin.

Un rendu de 4 pages sera envoyé aux enquêtés de l'étude et mis en ligne sur le site internet de la chambre d'agriculture du Rhône d'ici l'automne 2013.

En automne, l'équipe du domaine APPRO publiera une analyse plus précise sur un profil type d'agriculteurs en circuit court (zoom par filière, par circuit de commercialisation).

Les données de l'analyse serviront également aux projets de la Chambre d'Agriculture du Rhône :

- Formations
- Projets de points de vente collectifs, autres projets en circuits courts collectifs
- Extraction des données, optimisation des fichiers clients, références
- Attentes des metteurs en marché, initiatives individuelles
- Annuaire interne, visibilité pour le consommateur

L'Ardab (association des producteurs biologiques du Rhône et de la Loire), a également exprimé le souhait d'obtenir les résultats concernant les agriculteurs en agriculture biologique.

Un deuxième projet FOCUS va voir le jour, courant automne 2013, concernant cette fois-ci les viticulteurs pratiquant les circuits courts. Ce projet devrait amener la CA du Rhône à engager de nouveaux stagiaires ou de proposer un/des poste(s) en CDD pour cette mission.

II) Analyse du stage

De manière générale, les besoins de départ ont été satisfaits, à savoir de rendre compte de la situation des circuits courts dans le Rhône par une analyse chiffrée. De plus, l'objectif était d'enquêter 70% de l'échantillon total d'agriculteurs recensés en circuit court, soit 630 sur 900 exploitations et nous avons pu nous entretenir avec 620 d'entre elles. Le public cible que sont les agriculteurs en circuits courts dans le Rhône a plus ou moins été ciblé puisque sur 620 enquêtés, seulement 500 se trouvaient bien en circuit court dans le département (on a exclu quelques exploitations de la Loire et certaines n'étaient pas en circuit court).

Le volume d'activité a été conforme aux prévisions de départ, comportant une phase d'appels téléphoniques s'étalant sur 3 mois (plus d'un mois et demi d'appels uniquement) et une phase d'analyse des résultats couplée à la seconde partie du stage qu'étaient les enquêtes circuits.

Pour la conception du questionnaire, un point essentiel au traitement des données a manqué : le classement des productions de l'exploitation selon qu'elles soient uniques (seulement cette production sur l'exploitation), principales (celle-ci plus une ou plusieurs autres productions) ou secondaires (secondaire avec d'autres productions). En effet par la suite, nous avons dû re-classer chaque exploitation selon ses productions, ce qui a fait perdre du temps et a compliqué l'analyse des résultats.

Pour la saisie des questionnaires, de nombreux agriculteurs n'ont pas souhaité ou n'ont pas pu (manque de données chiffrées sur l'exploitation, oublis) renseigner leur chiffre d'affaire. Par la suite, cela a pu donner des différences de résultats entre le chiffre d'affaire en circuit court réalisé sur l'exploitation et le pourcentage des circuits courts dans ce chiffre d'affaire (deux questions distinctes).

Enfin, certains agriculteurs n'ont pas souhaité répondre au questionnaire, soit par choix politique soit par choix de confidentialité sur l'exploitation ou encore par « ras le bol » des questionnaires en tout genre qu'on leur soumet. Il fut alors de mise d'user de diplomatie pour essayer de les convaincre de répondre à l'enquête ce qui a marché pour certains.

Le travail des 4 stagiaires a facilité la répartition des tâches (appels téléphoniques, analyse des données) mais s'est parfois avéré plus compliqué, notamment pour l'utilisation du logiciel de traitement d'enquête Sphinx IQ puisque la chambre d'agriculture ne disposait que d'un droit d'utilisation. Il a donc fallu alterner à tour de rôle l'utilisation de l'outil, ce qui a pu ralentir l'analyse des questionnaires. De plus, celui-ci étant un logiciel assez complet, il a été un peu difficile à maîtriser au début car il comportait de nombreuses options

La première partie du stage se composant uniquement d'appels téléphoniques aux agriculteurs durant plus d'un mois et demi, s'est avérée un peu longue et répétitive, diminuant l'attrait pour la mission de stage.

Celui-ci m'a permis de mieux cerner mes envies futures en terme d'orientation, à savoir que la partie administrative en bureau n'est pas ce qui m'attire le plus. En effet, il m'est apparu clairement que je préfère aller sur le terrain au contact des personnes (pour la deuxième partie du stage avec l'enquête sur les circuits, questionnaire auprès des marchés forains).

Conclusion

Les circuits courts ne sont pas récents bien que leur essor soit dû aux scandales alimentaires connus ces dernières années.

En effet, sans abandonner totalement les circuits longs de vente, les circuits courts peuvent apporter des réponses aux difficultés vécues par les agriculteurs : lourds investissements, temps de travail accru, ... ; et répondre aussi aux nouvelles attentes des consommateurs : plus d'authenticité des produits, rapport de confiance dans la provenance des produits, lien au producteur, ...

L'enquête menée par la Chambre d'Agriculture du Rhône auprès des agriculteurs pratiquant des circuits courts dans le département avait plusieurs objectifs :

- Mieux connaître l'offre en produits fermiers
- Identifier les exploitants cherchant à développer une activité en circuit court
- Comprendre et identifier les besoins des agriculteurs
- Cartographier et qualifier les circuits courts existants, évaluer leur poids économique.

Grâce à cette enquête envoyée à plus de 900 agriculteurs (620 répondants dont 500 en circuit court dans le Rhône), nous avons pu ici répondre à la problématique suivante : Quelles sont les conditions de réussite pour une agriculture en circuits courts durable dans le Rhône ?

En effet, il est plutôt difficile de caractériser une typologie d'agriculteurs en circuit court mais l'enquête réalisée a permis de faire ressortir certains éléments les concernant. En revanche, certains profils généraux se dégagent, avec une plus ou moins grande implication des agriculteurs dans le changement de leurs pratiques environnementales lorsqu'ils s'engagent en circuit court. De plus, les exploitants sont diversement impliqués dans la réponse aux attentes des consommateurs.

Cependant, on a pu voir dans ce rapport que certains critères bien pris en compte par les agriculteurs, peuvent permettre d'assurer une certaine viabilité et vivabilité de leur système de production :

- Répondre à la demande des clients (produits « vrais » et relation de confiance)
- S'ancrer dans son identité professionnelle agricole
- Faire évoluer le système en continu et en « sécurité »
- Réaliser son projet de vie (professionnel et personnel).

Plus largement, l'on pourrait se demander en quoi les circuits courts sont gage d'une agriculture plus durable.

Mais aussi, si la Chambre d'Agriculture du Rhône aura les capacités à accompagner les agriculteurs en circuit court dans la recherche de cette durabilité.

Bibliographie

Agreste, 2012, Circuits courts : Rhône-Alpes est branchée, Agreste Rhône-Alpes Coup d'oeil, n°138, 6p

Agreste, 2012, Les circuits courts en Limousin en 2010, Agreste Limousin, n°74, 100p

Agreste, 2012, Un producteur sur cinq vend en circuit court, Agreste Primeur, n°275, 4p

Agreste, 2007, Agrandissement, spécialisation ... ou disparition, Agreste Rhône-Alpes Coup d'oeil, n°91, 4p

Aubril S., 2011, La distribution commence à organiser ses achats locaux, LSA, n°2164, 4p

Canto A., 2012, Circuit court devient grand, Environnement magazine, n°1706, 5p

Couallier M.P., 2007, Panorama des modes de commercialisation en circuit court dans le Rhône, Chambre d'Agriculture du Rhône, 41p

Cuma France, 2012, Coopérer pour développer les circuits courts, n° mai 2012, 12p

Delfosse C., Etat des lieux des circuits courts : entre formes traditionnelles, formes innovantes et stratégies territoriales, Université Lyon 2 Laboratoire d'Etudes Rurales, 17p

Delhommeau T., 2009, Alimentation : circuits courts et circuits de proximité, Asbl Pour la solidarité, 256p

Groupe de travail « circuits de commercialisation », 2009, 24p

Kaluzny-Pinon L., 2009, Circuits courts à chacun sa méthode, Culture légumière, n°114, 13p

Laisney C., 2012, L'évolution de l'alimentation en France, Centre d'études et de prospectives, n°5, 25p

Langhade E., 2010, Circuit court une relation de proximité, Chambres d'agriculture, n°991, 30p

Maréchal G., Spanu A., 2010, Les circuits courts favorisent-ils l'adoption de pratiques agricoles plus respectueuses de l'environnement ?, Courrier de l'environnement de l'INRA, n°59, 14p

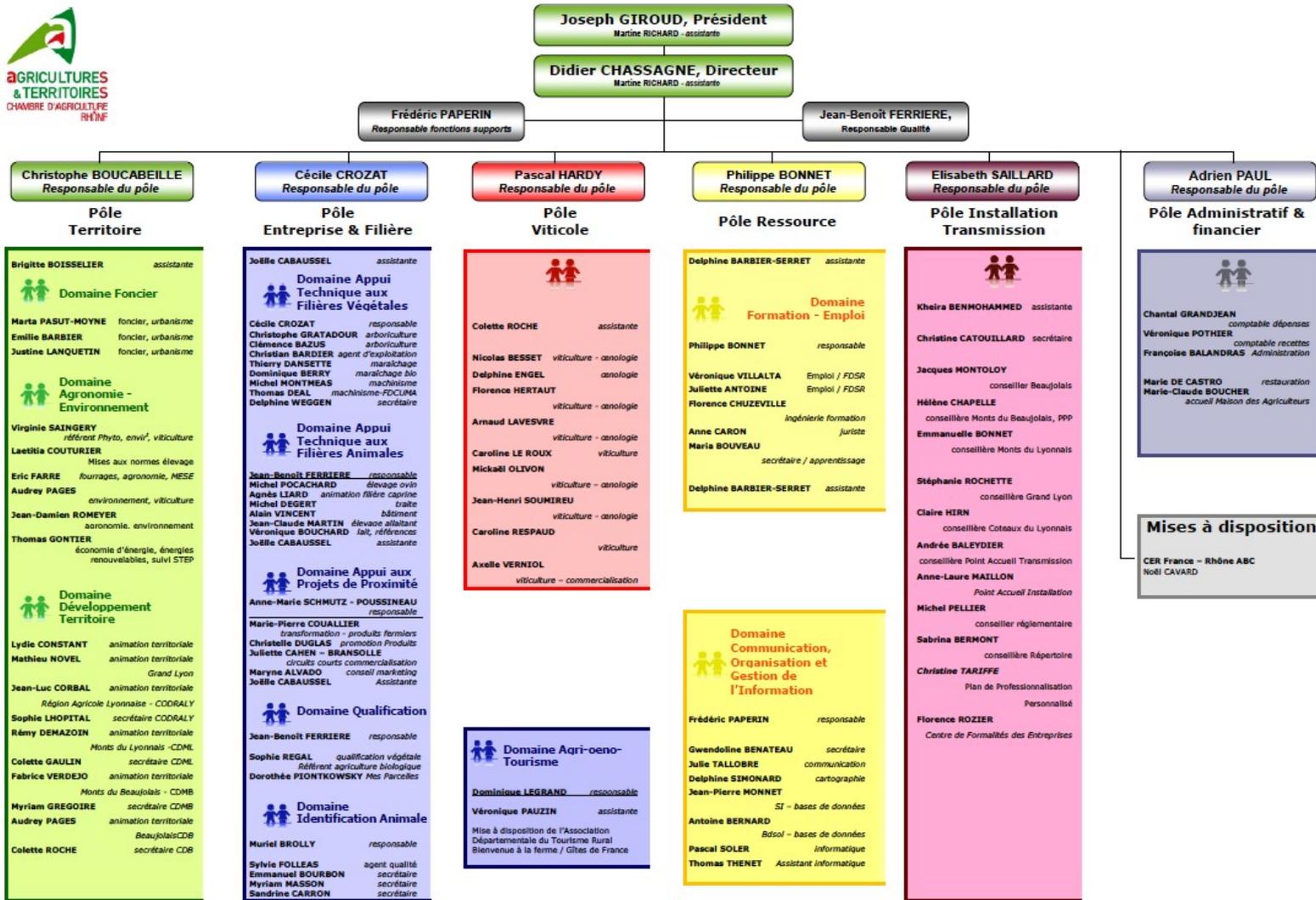
Stokkink D., 2010, Circuits courts alimentaires un levier pour le développement durable territorial ? Enjeux et propositions, Les cahiers de la solidarité, n° mai 2010, 32p

Table des figures

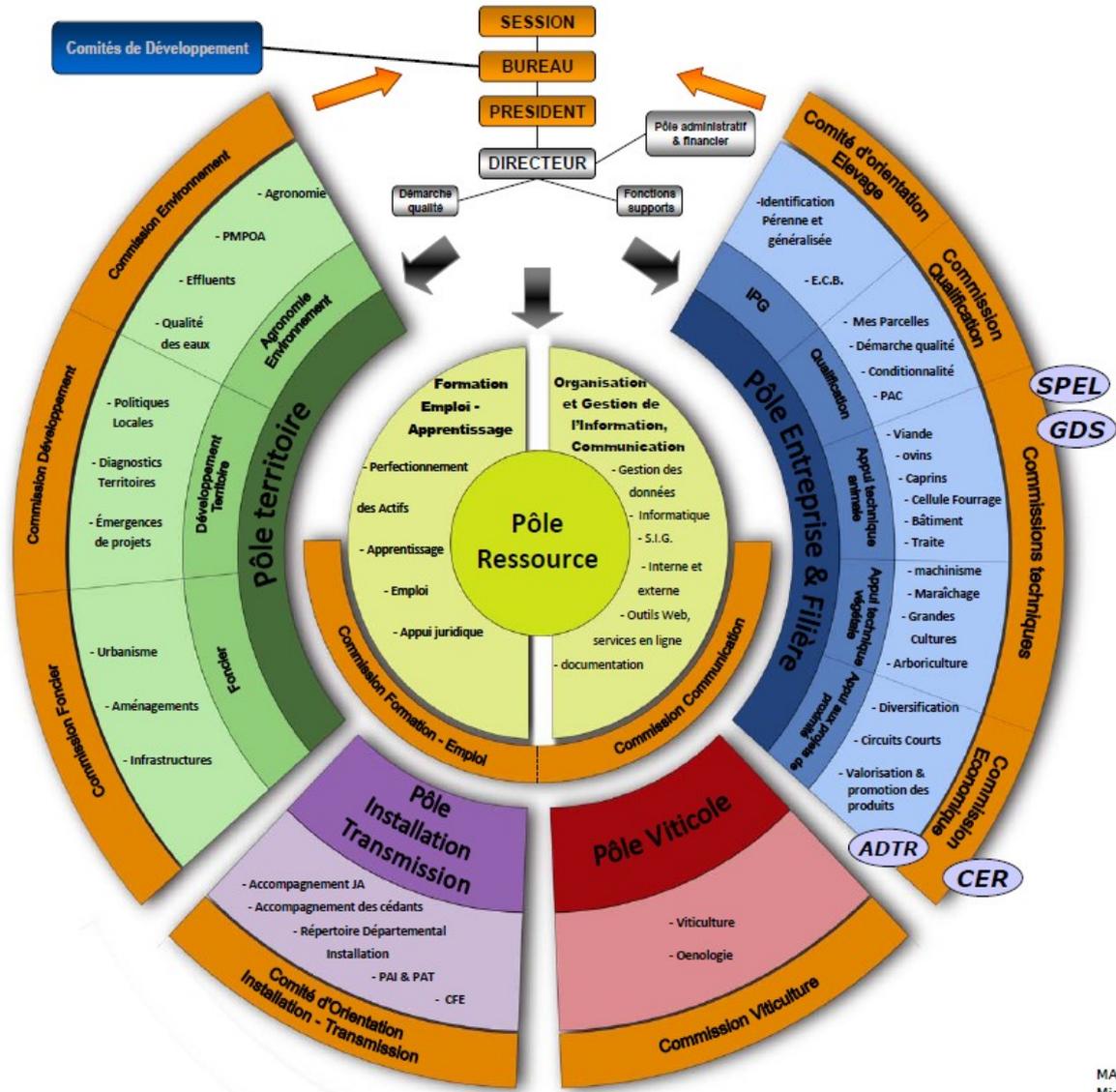
Titre	Source	Page
Figure 1 : domaine d'activités des Chambres d'agriculture	CA69	3
Figure 2 : les métiers des Chambres d'agriculture	CA69	3
Figure 3 : lieux d'implantation des antennes de la Chambre d'agriculture du Rhône	CA69	4
Figure 4 : répartition des émissions de CO2 dans notre alimentation	Ifen, Insee	13
Figure 5 : diverses productions agricoles dans le Rhône	Agreste, 2010	15
Figure 6 : répartition des exploitations selon leur productions	CA69, 2013	16
Figure 7 : nombre de production par exploitation	CA69, 2013	17
Figure 8 : nombre de circuits de commercialisation par exploitation	CA69, 2013	18
Figure 9 : classement des circuits courts de commercialisation	CA69, 2013	19
Figure 10 : part de chiffre d'affaire réalisé par circuit de commercialisation dans le chiffre d'affaire total de l'exploitation	CA69, 2013	20
Figure 11 : classement des difficultés rencontrées sur les exploitations en circuit court	CA69, 2013	22

Annexe

Annexe 1 : Organisation au sein de la Chambre d'Agriculture du Rhône

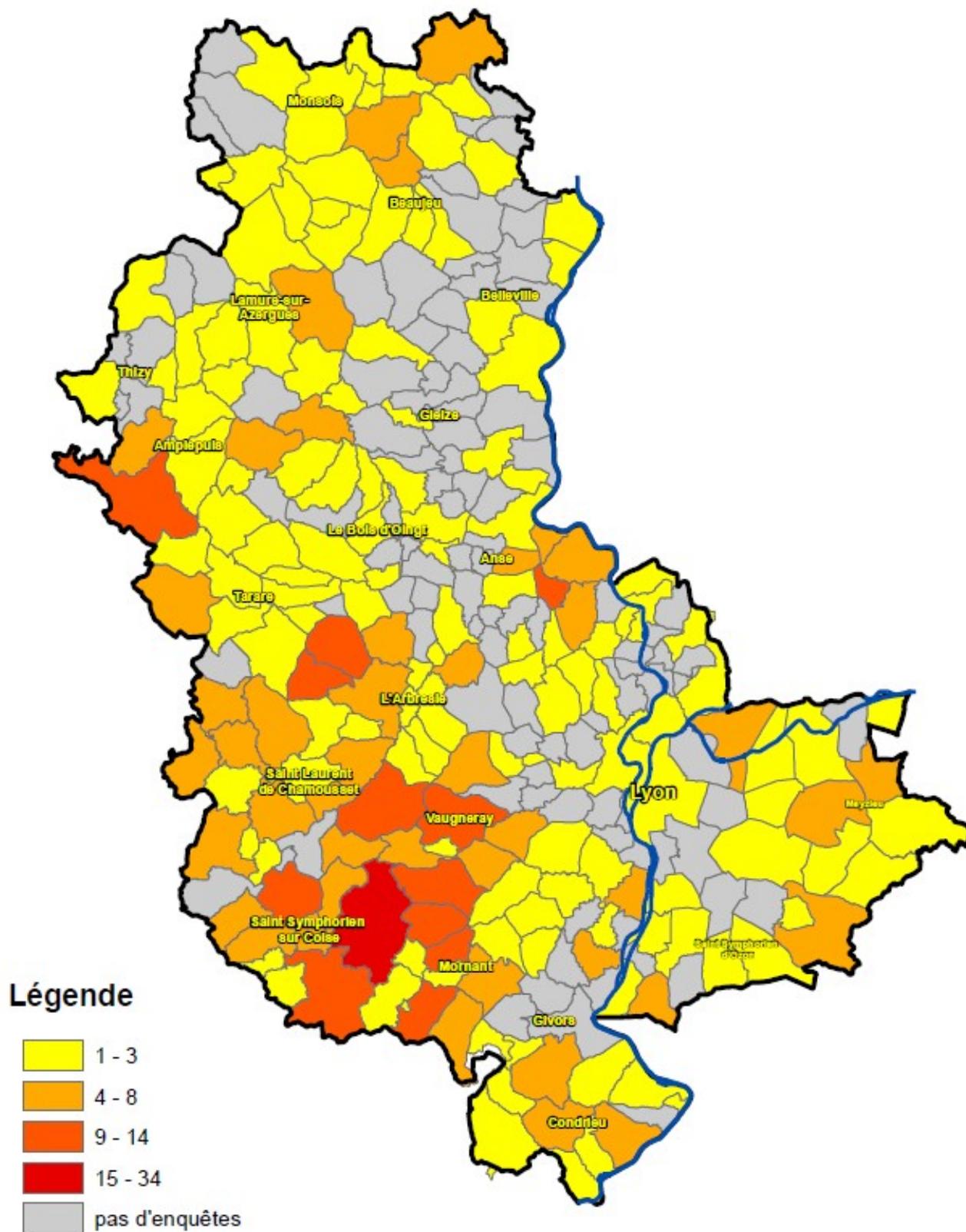


Annexe 2 : Organigramme de la Chambre d'Agriculture du Rhône



Quelles sont les conditions de réussite pour une agriculture en circuits courts durable dans le Rhône ?

Annexe 3 : Répartition des exploitations enquêtées



Annexe 4 : questionnaire administré aux agriculteurs du Rhône en circuit court

Quelles sont les conditions de réussite pour une agriculture en circuits courts durable dans le Rhône ?